ERES MULTI ISR MOYEN TERME (A)

31/07/2026

Horizon de placement
5 ans minimum

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit selon l'horizon de placement recommandé.

Objectif de gestion

L'objectif de gestion est de réaliser une performance, nette de frais de gestion, supérieure à 50% de l'indice Morningstar Euro Zone 3-5 ans Treasury Bond GR (dividendes et/ou coupons réinvestis) + 35% de l'indice Morningstar Developed Market Eurozone Target Market Exposure (dividendes réinvestis) EUR + 15% de l'indice Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (dividendes réinvestis) EUR, sur une durée minimale de placement recommandée de 5 ans, tout en respectant une stratégie d'Investissement Socialement Responsable (ISR). Le FCP cherche à améliorer la rentabilité d'un placement moyen terme par une gestion active de son exposition au risque action (70% maximum). Dans ce cadre, le FCP est investi au minimum à hauteur de 90% dans des OPC ayant préalablement obtenus le label ISR (France).

Caractéristiques

Date de création
21/10/2021

Code ISIN
FR0014002YF9

Valeur liquidative
99,39 €

Encours du fonds
28 918 872,84 €

Classification SFDR
Article 8

Classification AMF
Sans Classification

Frais d'entrée max (%)
3,00

Frais de sortie max (%)
0,00

Fréquence de valorisation
Quotidien

Frais de gestion max (%)
2,00

Evolution du fonds depuis le 21/10/2021 (base 100)

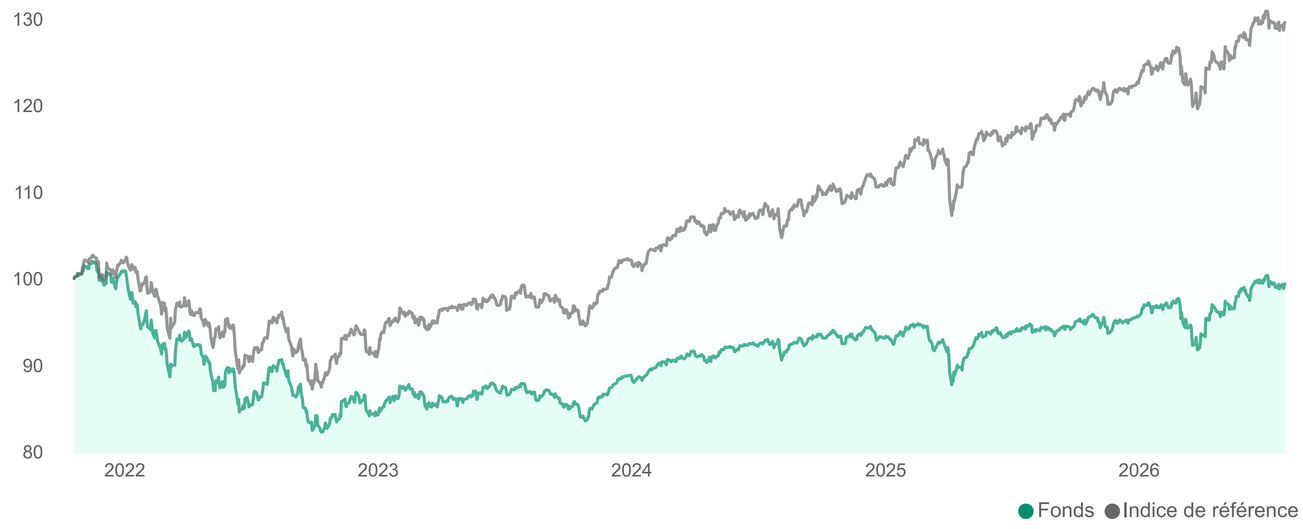

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.
Pour consulter les changements intervenus dans la gestion de votre fonds, veuillez vous référer à la fiche fonds :
https://www.eres-group.com/eres/new_fiche_fonds.php?id=FR0014002YF9

Répartition d'actifs

(% du portefeuille)

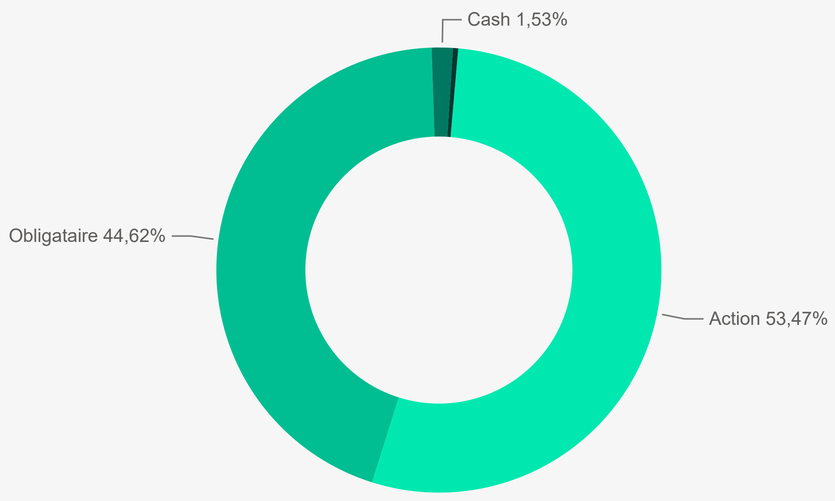

Sources: Eres gestion et WizzInvest, dernières données disponibles

Principales lignes en portefeuille

	Poids
ESG ENHANCED EUROPE UCITS ETF CAPITALISATION	20,21 %
LBPAM ABSOLUTE RETURN CREDIT SRI L	14,97 %
OSTRUM SRI EURO SOVEREIGN BONDS SN (C)	14,84 %
BNP PARIBAS EASY ESG ENHANCED WORLD UCITS ETF UCITS ETF EUR CAPITALISATION	7,85 %
OSTRUM SRI EURO BONDS 3-5 I	5,98 %
AMUNDI LABEL ISR ACTIONS MONDE UCITS ETF ACC	5,11 %
LBPAM ISR ACTIONS EMERGENTS I	5,09 %
M&G PAN EUROPEAN SUSTAIN PARIS ALIGNED FUND CI EUR	5,07 %
LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR	4,85 %
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI EUR-I (CAP)	4,82 %

Performances cumulées (%)*

Source: Eres gestion

	1 mois	YTD	2025	2024	Depuis 2021
Part	-0,47	3,95	2,67	4,82	-0,61
Indice de référence	-0,61	5,72	10,61	8,49	29,59

Performances cumulées (%)*

Source: Eres gestion

	1 an	3 ans	5 ans
Part	5,05	13,10	--
Indice de référence	10,30	30,58	--

Perte successive maximale selon la durée de période glissante (%)

Source: Eres gestion, analyse réalisée sur la base des observations de ces 10 dernières années

	1 an	3 ans	5 ans
Part	-17,58	-8,86	--
Indice de référence	-11,11	Néant	--

Volatilité (%)

Source: Eres gestion

	1 an	3 ans	5 ans
Part	6,32	5,26	--
Indice de référence	7,01	6,43	--

Autres statistiques (%)

Source: Eres gestion

	1 an	3 ans	5 ans
Ratio de Sharpe	0,48	0,24	--
Tracking Error	2,82	3,09	--

Fréquence de gain (%)

Source: Eres gestion

1 an	3 ans	5 ans
77,66	77,42	--

Commentaire de gestion

Des airs de marchés baissiers

Le mois de juillet fut cruel pour les investisseurs ayant misé sur les vainqueurs du premier semestre. Ainsi les semi-conducteurs américains ont dévissé de 20,6%, leur pire performance mensuelle depuis 2008. Une telle débâcle ne s'est d'ailleurs produite qu'au cœur des plus sévères marchés baissiers du 21ème siècle, en 2008 et lors de l'éclatement de la bulle internet au début des années 2000. Même sanction pour l'indice des valeurs domestiques coréennes, le Kospi, qui a décroché de 22,2%* au cours du mois. Une baisse là aussi inédite depuis 2008. Ajoutez à cela l'emballement des taux souverains avec des obligations américaines à échéance 30 ans qui ont clôturé le mois sur un rendement de 5,27%*, au plus haut depuis juin 2004. Les investisseurs craignent que le manque de détermination de la FED à relever ses taux directeurs n'entraine une nouvelle vague d'inflation, alors que l'instabilité géopolitique entre les Etats-Unis et l'Iran reprend de plus belle. Dans un tel contexte, on pouvait attendre le pire pour les indices boursiers au sens large.

Et pourtant…

Il n'en fut rien. Si le Nasdaq 100, indice américain avec une forte exposition aux valeurs technologiques, a subi une baisse de 6,6%*, le S&P 500, plus généraliste, n'a lui baissé que de… 0,1%* ! En Europe, l'ambiance était même au beau fixe avec un Stoxx 600 qui termine le mois en progression de 1,2%*. Les petites capitalisations européennes, grandes perdantes du mois de juin, en ont même profité pour combler une part de leur retard en finissant en hausse de 3,1%*. Si les marchés émergents ont, eux, souffert du retrait de leurs valeurs technologiques en lâchant 3,1%*, cette baisse fut loin d'être uniforme avec même un très beau rebond des valeurs chinoises, l'indice de Hong Kong progressant de 13,1%*.

Retour aux fondamentaux

Cette robustesse des marchés s'explique finalement simplement. De nombreux secteurs, comme les financières et les valeurs de la consommation courante et discrétionnaire, ont fortement rebondi dans le sillage de résultats supérieurs aux attentes, après un début d'année difficile. Que ce soit en Europe ou aux Etats-Unis, la hausse du pétrole au deuxième trimestre a eu un impact moindre qu'escompté sur le pouvoir d'achat des consommateurs. Les sociétés technologiques ne sont pas en reste avec des publications toujours robustes. Les secousses sur les secteurs les plus performants semblent avoir été principalement causées par un positionnement spéculatif extrêmement agressif des investisseurs. Les pertes subies par les petits porteurs sud-coréens** en sont le testament. Mais alors que le positionnement des investisseurs est désormais assaini et que les fondamentaux demeurent extraordinairement robustes, en témoigne la croissance des résultats du S&P 500 désormais estimée à +47,4% sur un an à la fin du deuxième trimestre contre seulement +18,8% anticipé au 1er avril***, les marchés actions semblent avoir retrouvé une marge de progression potentielle importante.

* Source : Bloomberg, 31/07/2026.

Avertissements :

L'illustration graphique présentée ne constitue pas un indicateur fiable quant aux performances futures de vos investissements. Elle a seulement pour but d'illustrer les mécanismes de votre investissement sur la durée de placement. L'évolution de la valeur de votre investissement pourra s'écarter de ce qui est affiché, à la hausse comme à la baisse. Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Tout investissement présente un risque de perte en capital.

ERES MULTI ISR MOYEN TERME (A)

31/07/2026

Poche Actions

Répartition par taille de capitalisation
(% de la poche actions)

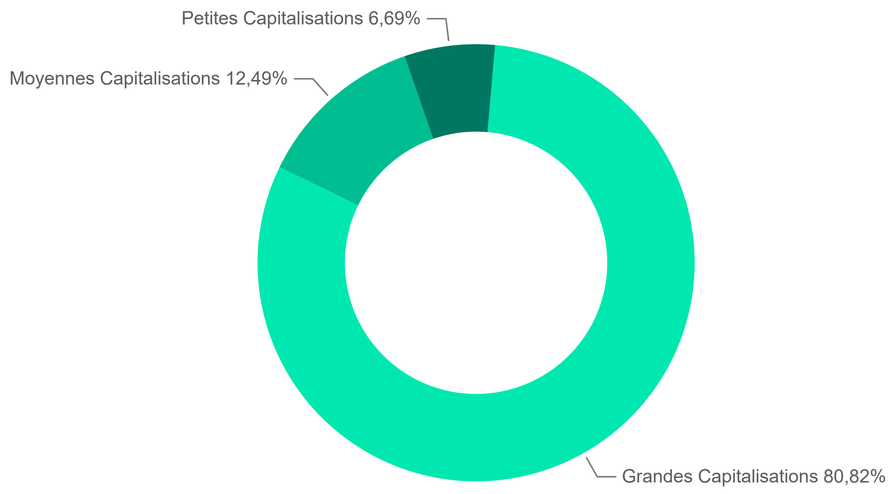

Exposition régionale
(% de la poche actions)

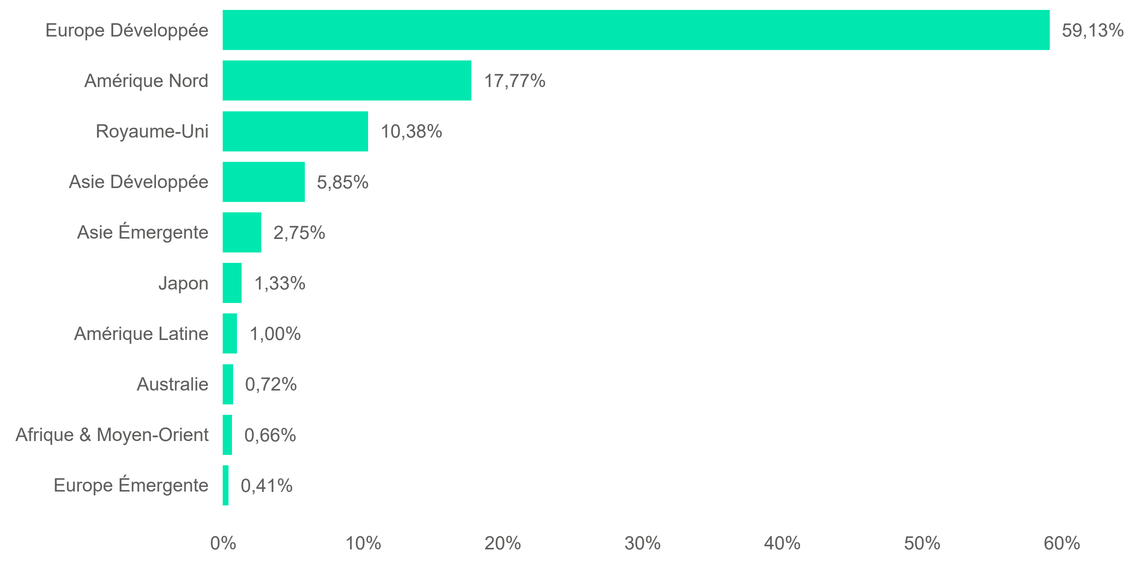

Exposition sectorielle
(% de la poche actions)

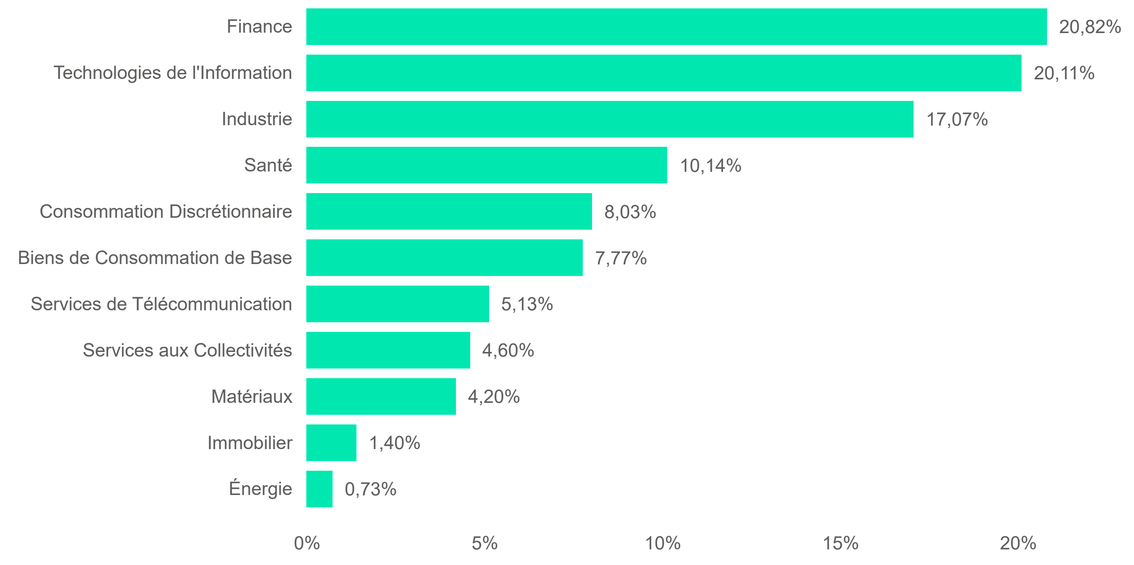

Poche Obligations

Exposition régionale
(% de la poche obligataire)

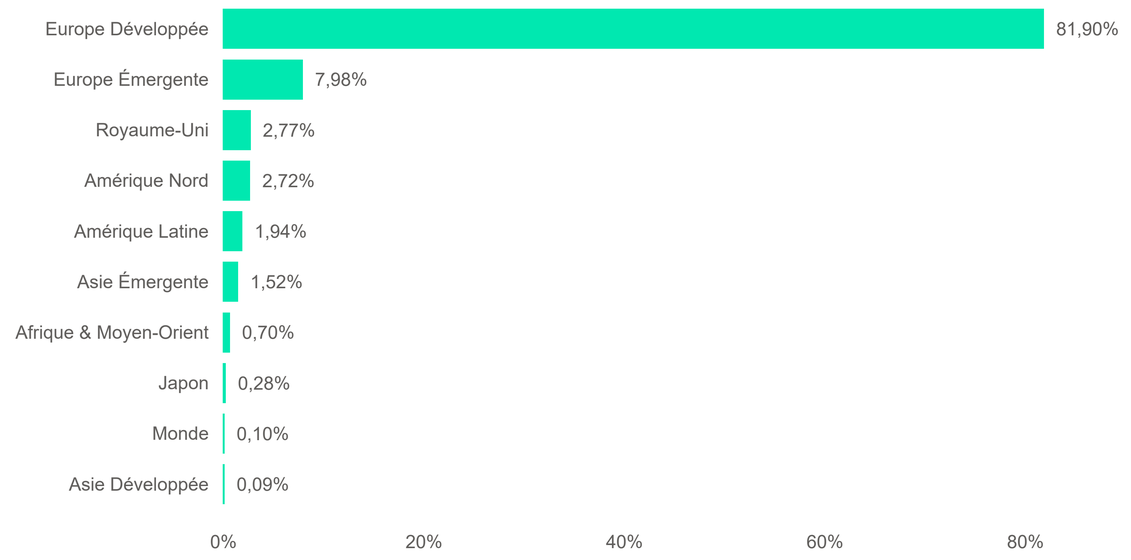

Exposition sectorielle
(% de la poche obligataire)

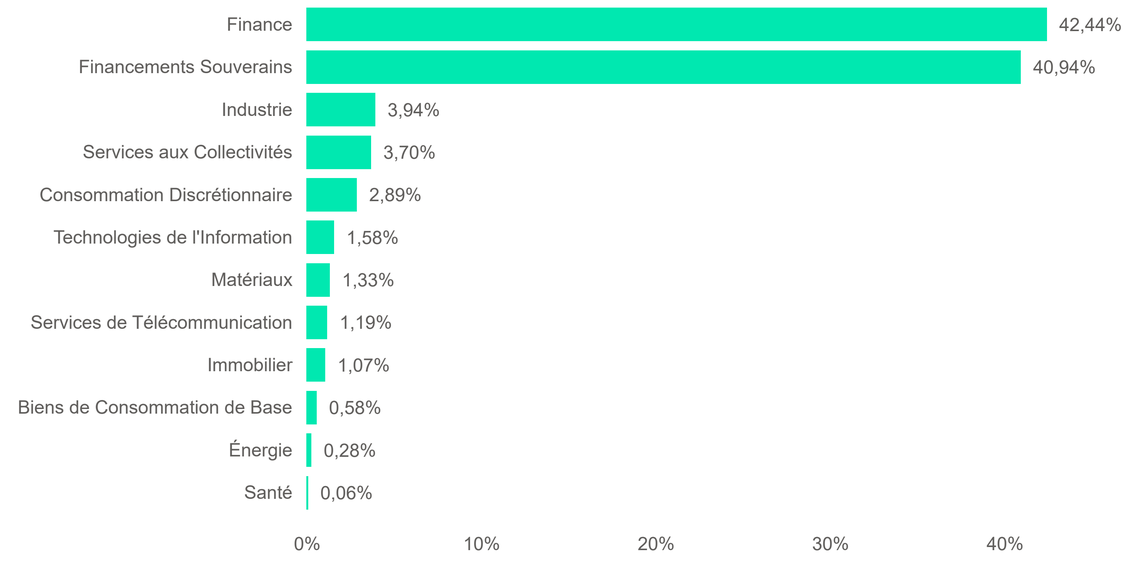

Répartition par maturité
(% de la poche obligataire)

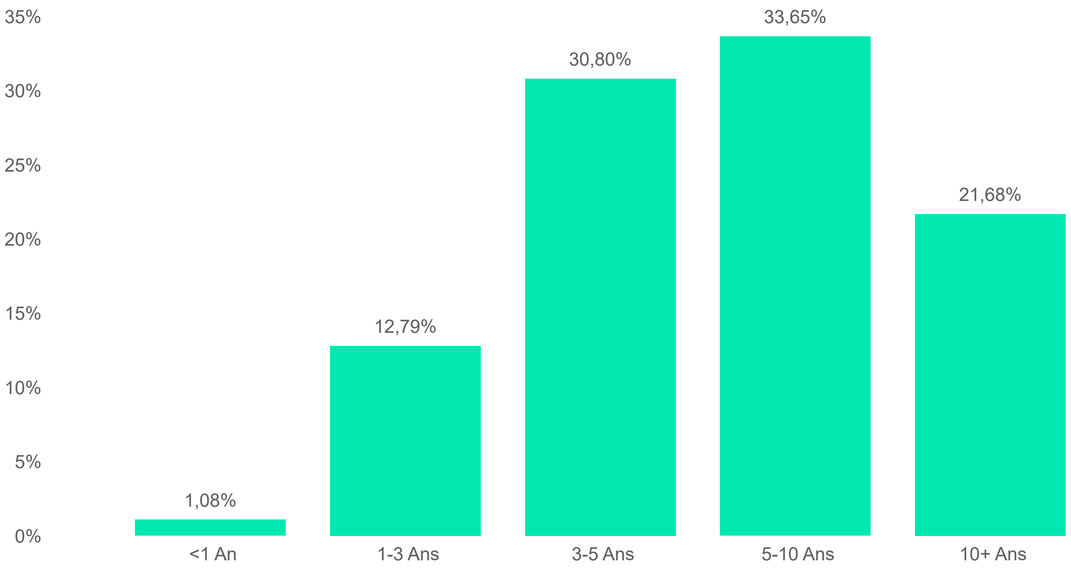

Répartition par qualité de crédit
(% de la poche obligataire)

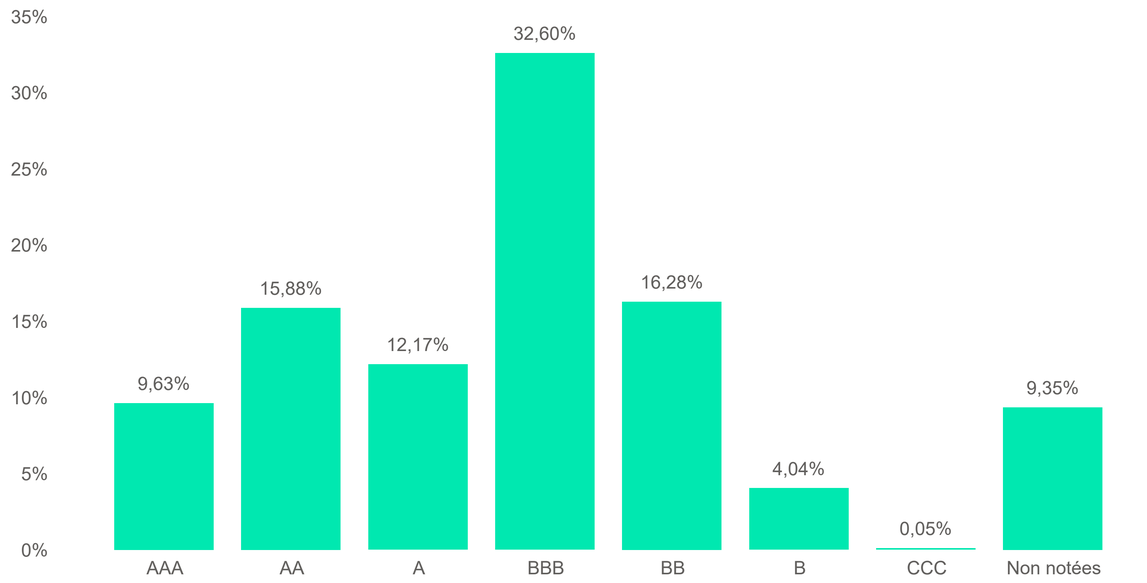

Sensibilité de la poche taux du portefeuille (%)
Sources: Eres gestion et WizzInvest, dernières données disponibles

1,81

Sources des graphiques: Eres Gestion et WizzInvest, dernières données disponibles

Avertissements :

L'illustration graphique présentée ne constitue pas un indicateur fiable quant aux performances futures de vos investissements. Elle a seulement pour but d'illustrer les mécanismes de votre investissement sur la durée de placement. L'évolution de la valeur de votre investissement pourra s'écarter de ce qui est affiché, à la hausse comme à la baisse. Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Tout investissement présente un risque de perte en capital.

ERES MULTI ISR MOYEN TERME (A)

31/07/2026

Analyse extra-financière du portefeuille

Répartition classification SFDR

(% du portefeuille)

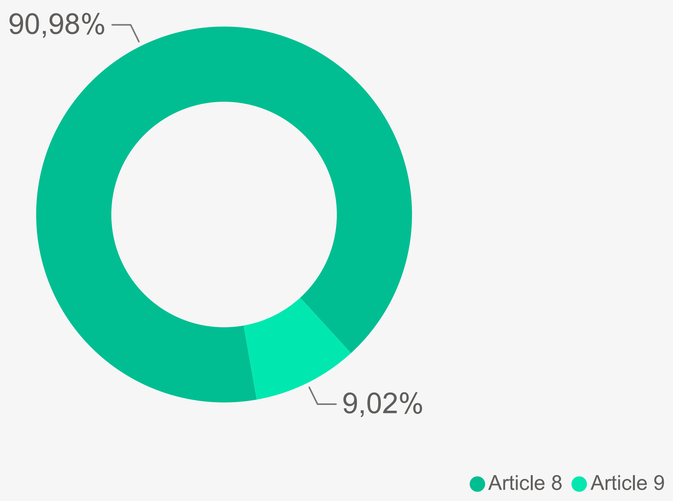

Transparence des investissements

Part des fonds sous-jacents labellisés ISR	100,00%
Part d'investissement durable (SFDR)	50,98 %

Calcul et méthodologie : Clarity AI

Part du portefeuille alignée à la Taxonomie	6,13 %

Calcul et méthodologie : Clarity AI

Taux de couverture Clarity AI : 92,61 % ; les scores ESG sont présentés sans comparaison à un indice de référence

Scores ESG

Taux de couverture : 92,61 %

Environnement	Carbone	-- / 100			
Social	Santé et Sécurité des employés	64 / 100	Respect des droits du travail	97 / 100	
Gouvernance	Diversité de genre au board	78 / 100	Part de la rémunération des dirigeants liée à des objectifs RSE/ESG	86 / 100	

Alignement (en %) du portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD)

Taux de couverture : 94,91 %

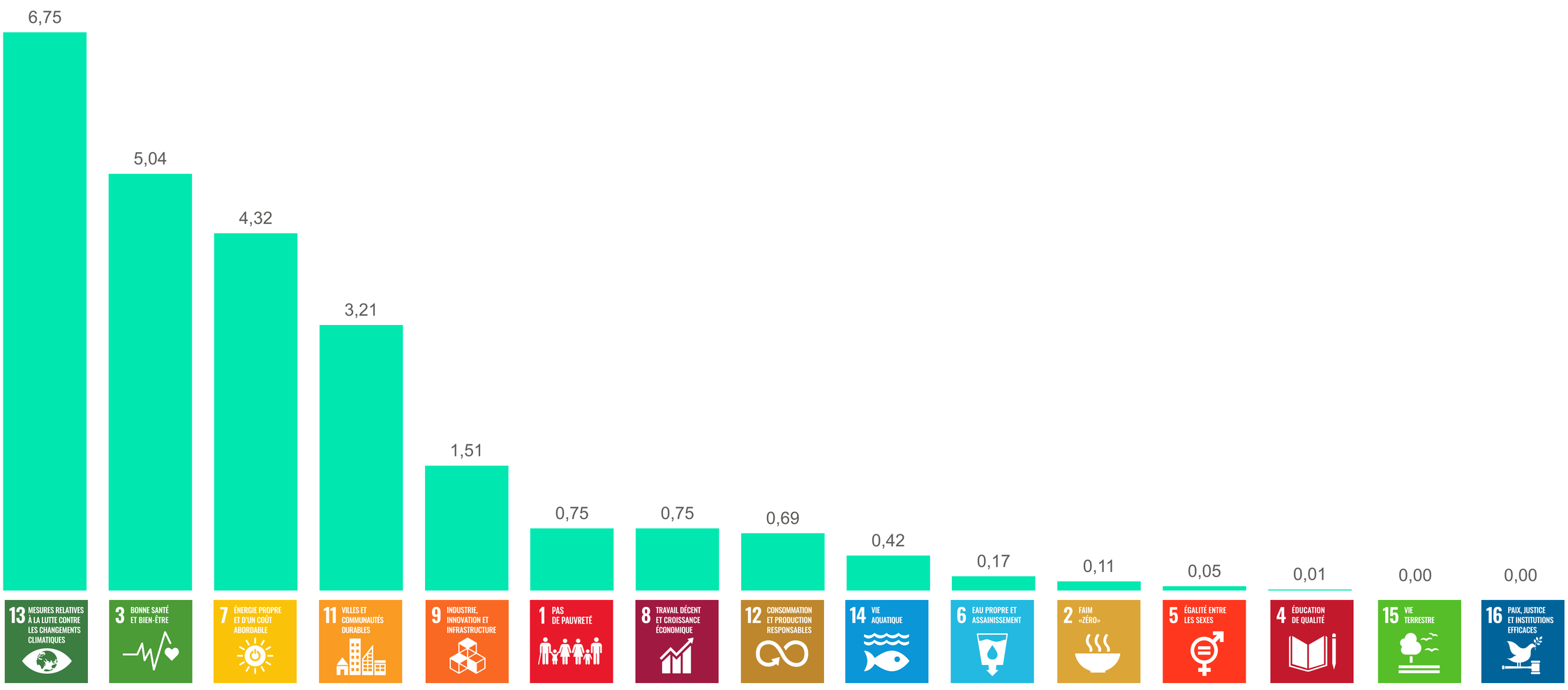

Source : Clarity AI, dernières données disponibles

Avertissements :

L'illustration graphique présentée ne constitue pas un indicateur fiable quant aux performances futures de vos investissements. Elle a seulement pour but d'illustrer les mécanismes de votre investissement sur la durée de placement. L'évolution de la valeur de votre investissement pourra s'écarter de ce qui est affiché, à la hausse comme à la baisse. Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Tout investissement présente un risque de perte en capital.

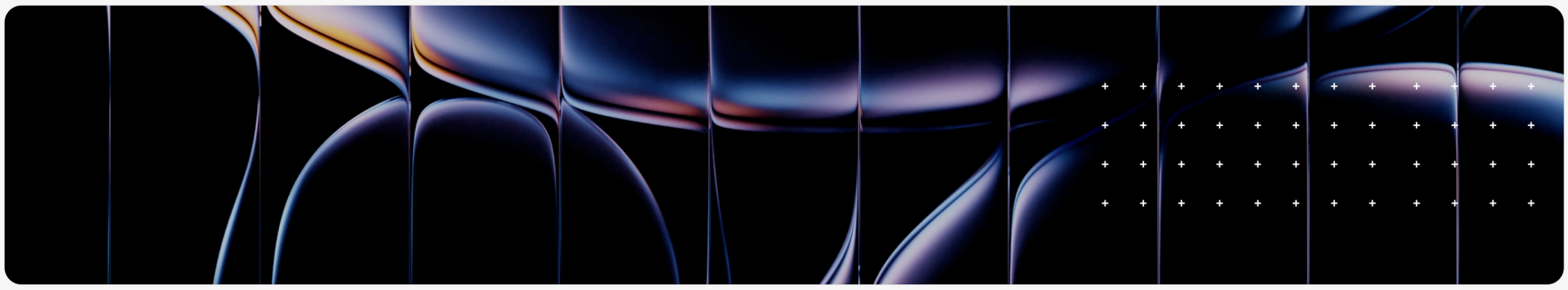

Glossaire

Article 8 (SFDR) : cette classification concerne les fonds promouvant des objectifs environnementaux et sociaux, allant au-delà de la simple prise en compte des risques liés à la durabilité. Toutefois, ces fonds n'ont pas d'objectifs ESG comme objectifs principaux, ce qui les différencie des fonds Article 9.

Fréquence de gain : pourcentage de rendements positifs d'un fonds sur une fréquence définie.

Investissement durable (SFDR) : l'article 2(17) du Règlement SFDR définit un investissement durable comme étant un investissement dans une activité économique qui : contribue à un objectif environnemental ou social parmi 6 objectifs prédéfinis (1), sans causer de préjudice important à aucun de ces objectifs (« Do Not Significant Harm » / « DNSH ») (2), et que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance (3).

Label ISR : créé en 2016 par le ministère de l'Economie et des Finances, son objectif est de permettre aux épargnants, ainsi qu'aux investisseurs professionnels, de distinguer les fonds d'investissement mettant en œuvre une méthodologie robuste d'investissement socialement responsable (ISR), aboutissant à des résultats mesurables et concrets. L'approche du Label ISR se veut généraliste, c'est-à-dire que son cahier des charges implique une intégration de critères Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance.
Pour plus de détail, rendez-vous sur : https://www.lelabelisr.fr/label-isr/.

Perte successive maximale (Max drawdown) : mesure de la plus forte baisse dans la valeur d'un portefeuille.

Ratio de Sharpe : indicateur de la rentabilité (marginale) obtenue par unité de risque pris.
Si le ratio est négatif : moins de rentabilité que le référentiel.
Si le ratio est compris entre 0 et 1 : surperformance avec une prise de risque « trop élevée ».
Si le ratio est supérieur à 1 : une surperformance qui ne se fait pas au prix d'un risque « trop élevé »

Scores ESG : les indicateurs ESG présentés sont issus des calculs propriétaires de Clarity AI. Ces scores sont issus de l'étude de données quantitatives, des politiques implémentées, et des controverses en cours sur la thématique identifiée. Les scores sont compris entre 1 (la moins bonne note) et 100 (la meilleure note). Chacun des scores par piliers E, S, et G est la moyenne pondérée des scores de l'ensemble des titres qui compose le portefeuille. Les pondérations moyennes tiennent compte à la fois du pourcentage d'allocation de chaque titre au sein du portefeuille et des différences de matérialité entre les sous-secteurs de chaque problématique ESG. Ces scores sont calculés à partir d'indicateurs quantitatifs, de politiques et l'analyse de controverses sur différents thèmes inhérents à l'Environnement, le Social, et la Gouvernance, précisés ci-dessous.
Pour le score Environnement (E), les principaux thèmes couverts sont : changement climatique, pollution, eau, biodiversité et écosystèmes, Economie Circulaire, Gestion Environnementale
Pour le score Social (S), les principaux thèmes couverts sont : Travailleurs internes, Travailleurs sur la chaine de valeur, Communautés affectées, Consommateurs et utilisateurs finaux
Pour le pilier Gouvernance (G), les principaux thèmes couverts : Gouvernance d'entreprise et éthique et comportement de l'entreprise
Le score ESG du portefeuille est la moyenne pondérée des scores obtenus sur chacun des piliers E, S et G tels que définit ci-dessus.

Sensibilité : variation de la valeur d'un actif lorsqu'une autre donnée varie dans le même temps. Par exemple, la sensibilité taux d'une obligation correspond à la variation de son prix engendrée par une hausse ou une baisse des taux d'intérêts d'un point de base (0,01%).

Taux de couverture : part du portefeuille couvert par une analyse sur les indicateurs mentionnés.

Taxonomie : la taxonomie européenne est une classification environnementale des activités économiques. Elle permet de quantifier la part durable du chiffre d'affaires, des investissements et des dépenses opérationnelles des organisations, afin d'orienter la stratégie des entreprises vers des activités plus durables. La part du portefeuille aligné à la Taxonomie traduit donc la part de investissements du fonds qui valident les critères techniques (seuils quantitatifs et éléments qualitatifs) d'une activité économique considérée durable.

Tracking Error : indicateur permettant de comparer la volatilité du fonds face à celle de son indice de référence. Plus la « tracking error » est élevée, plus le fonds à une performance moyenne éloignée de son indice de référence.

Volatilité : mesure de l'amplitude des variations du cours d'une action, d'un marché ou d'un fonds. Elle est calculée sur une période donnée et permet ainsi d'apprécier la régularité des performances d'une action, d'un marché ou d'un fonds.

Informations légales et risques

Eres Gestion est une S.A.S, au capital social de 1 200 000 euros, ayant son siège social au 115 rue Réaumur, 75002 Paris. Eres Gestion est immatriculé au RCS de Paris sous le numéro 493 504 757 et agréée en tant que Société de Gestion de Portefeuille par l'Autorité des Marchés Financiers sous le Numéro GP-07000005 depuis le 24/01/2007.

Cette communication a un caractère publicitaire, n'est pas un document contractuel ou un document d'information requis par une quelconque disposition législative, et n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement. Ce document et son contenu ne constituent ni une invitation, un conseil ou une recommandation de souscrire, acquérir ou céder des parts émises ou à émettre par les fonds gérés par la société de gestion Eres gestion. Les services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique d'un destinataire particulier.

Vous êtes invités à consulter les documents d'information (Prospectus/Règlement et Document d'information clé) présentant l'ensemble des caractéristiques, des risques et des frais afférents à l'investissement avant toute décision d'investissement. Ces documents sont disponibles sur simple demande ou sur le site de la société de gestion.

Avant tout investissement, il appartient à toute personne intéressée par un OPC, de s'assurer de la compatibilité de son investissement avec les lois dont il relève ainsi que de ses conséquences fiscales.

Tout investissement présente un risque de perte en capital. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable quant aux performances futures de vos investissements.

L'allocation présentée peut être exposée aux risques suivants :

Risque de perte en capital - Risque actions - Risque lié à l'investissement en actions de petite capitalisation - Risque de change - Risque marchés émergents - Risque de taux - Risques liés aux obligations convertibles contingentes (CoCos) - Risque de crédit - Risque de contrepartie - Risque de liquidité - Risque lié à la gestion discrétionnaire - Risque lié à la détention d'obligations convertibles - Risque en matière de durabilité.

Ces risques sont définis dans la documentation des fonds disponible sur le site Eres Gestion.